



NUMÉRO 55 - MAI - JUIN 2008

Antennes

LE MAGAZINE DES AGENTS DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

BRIGITTE GRACIA
EXPERT DE LA FONCTION
ALLOCATAIRE ET CORRESPONDANTE
DU MÉDIATEUR À L'ASSÉDIC
DU SUD-EST FRANCILIEN.

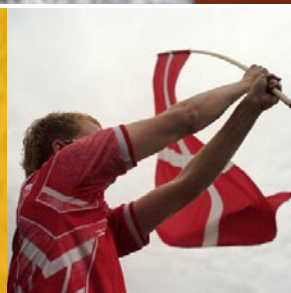
LES CORRESPONDANTS DU MÉDIATEUR

AGENTS + MÉDIATION = SOLUTIONS


Unédic

Emploi

ENQUÊTE BMO 2008
LES ASSÉDIC EN
«FORMATION» DE COMBAT
P. 08



Expertise

DANEMARK
VOYAGE AU ROYAUME
DE LA FLEXICURITÉ
P. 18

Écrire, ensemble, une page d'Histoire



La fusion est désormais sur les rails. Les objectifs du nouvel Opérateur qui en découlera sont connus. La loi du 13 février 2008 les a clairement précisés. Il s'agit de renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi, de prendre en charge de nouvelles missions en matière d'orientation et d'accompagnement des actifs, de renforcer le service aux entreprises, de transférer à l'Urssaf le recouvrement des cotisations. Ces principes qui, résolument, placent les clients au cœur de la démarche, guideront notre action tout au long du processus de fusion.

Son calendrier a été précisé. Au 1^{er} janvier 2009, les Assédic et l'Anpe ne formeront plus qu'une seule entité. Un rôle de pilotage est confié à l'Instance nationale provisoire. Cette instance est présidée par Dominique-Jean Chertier, ancien Directeur général de l'Unédic. Sa direction générale opérationnelle est placée sous la responsabilité de Christian Charpy, Directeur général de l'Anpe. La fusion se fait donc dans

le respect de la culture et des métiers de chacun. Toutes les compétences sont indispensables. Personne ne sera laissé au bord du chemin.

« Au 1^{er} janvier 2009, les Assédic et l'Anpe ne formeront plus qu'un. »

Parallèlement, le dialogue social va se poursuivre. Les instances représentatives de l'Assurance chômage et de l'Anpe seront consultées. Par ailleurs,

mi-juin, une réunion de l'ensemble des cadres opérationnels des deux réseaux s'est tenu à Paris, au Palais des Congrès. Cette Convention nationale a offert l'occasion de pousser notre réflexion collective sur l'évolution de notre offre de service et de nos métiers dans la perspective de notre travail en commun, déjà largement entamé avec les guichets uniques.

À l'automne, notre entité commune devrait se voir dotée d'un nom, d'un logo et d'une identité visuelle uniques. Quant à l'Unédic, ses missions demeureront centrales et essentielles. C'est en son sein que les Partenaires Sociaux continueront d'élaborer la réglementation de l'Assurance chômage.

Je vous invite à écrire, ensemble, une page historique de la protection sociale. Ce n'est pas rien ! Le défi est de taille. Et je ne doute pas que chacun ait à cœur d'y prendre part.

Jean-Luc Bérard
Directeur général

SOMMAIRE

En tête

3

L'actualité des institutions de l'Assurance chômage en images, en chiffres et en bref

Emploi

6

Intempéries 2007
L'Assédic de la Martinique se mobilise pour les sinistrés

8

Enquête BMO
Les Assédic en « formation » de combat

Expertise

12

Instant'année
2007, année historique...

14

CERES
Adjugé certifié !

15

Compétences
Agents + Médiation = Solutions

18

Danemark
Voyage au royaume de la flexicurité

Fiche Arguments

Recherche d'informations
Alexandrie permet d'arriver à bon port



est édité par la Direction de l'Information et de la Communication de l'Unédic,

80, rue de Reuilly, Paris 12^e • Directeur de la publication : Jean-Luc-Bérard • Directrice de la rédaction : Jeanne Burton • Rédacteur en chef : Jacques Boutault - Tél. : 01 53 17 23 59 • Crédits photos : Philippe Bauduin, Fotolia, Getty Images, Wilfrid Tereau, Marie Genel, Unédic • Dépôt légal : 2^e trimestre 2008 • ISSN : 1259 - 2714 •



Tirage : 17 000 exemplaires • Membre de l'UJEF.

FUSION ASSÉDIC-ANPE

Nicolas Sarkozy visite l'antenne de Dammarie-les-Lys



L'antenne de Dammarie-les-Lys a accueilli Nicolas Sarkozy le 16 mai dernier. L'occasion pour le Président de la République de découvrir le dispositif d'accueil mis en place pour les demandeurs d'emploi. Reçu par Geoffroy Roux de Bézieux, le Président de l'Unédic, le Directeur général de l'Unédic, Jean-Luc Bérard et le Directeur de l'Assédic du Sud-Est francilien Bernard Haumont, il s'est ensuite rendu dans une agence de l'Anpe à Melun. Devant des représentants de l'Anpe, des Assédic et de l'Unédic, le chef de l'État en a profité pour rappeler l'intérêt de la fusion entre l'Anpe et l'Assédic en Seine-et-Marne. Avec la Ministre des Finances Christine Lagarde, et le Secrétaire d'État chargé de l'Emploi Laurent Wauquiez, il a défendu sa politique de l'emploi et a détaillé à nouveau les objectifs et missions de la nouvelle institution.

0,1%

C'est la baisse du nombre de chômeurs indemnisés enregistrée au mois de mars.

UNE CONVENTION POUR FORMER DES FUTURS CAMIONNEURS PICARDS

Prochapic, un protocole de professionnalisation des chauffeurs en Picardie, est en place depuis le 7 février. Ce dispositif a pour but de répondre au besoin des entreprises picardes en ce qui concerne les métiers du transport, mais aussi de former et de réinsérer rapidement les demandeurs d'emploi. Avec 10 partenaires (Anpe, Conseil Régional de Picardie, Opcat, organisations professionnelles), l'Assédic de Picardie a élaboré un programme de formation destiné aux demandeurs d'emploi. Après une évaluation des besoins des entreprises, les demandeurs d'emplois intéressés par le métier sont repérés. Les candidats retenus suivent ensuite une formation avant d'être engagés en contrat de professionnalisation. Près de 100 demandeurs d'emploi et 10 entreprises ont bénéficié du dispositif. Après 3 mois de formation, 84 % des stagiaires sont maintenant sous contrat.

ASSÉDIC DES ALPES

UNE ACTION DE SOUTIEN AUPRÈS DES ENTREPRENEURS

Depuis 2005, l'Assédic des Alpes soutient les entrepreneurs d'entreprises artisanales et finance leur formation. L'objectif ? Soutenir, guider et former les cadres et agents de maîtrise demandeurs d'emploi souhaitant reprendre une activité artisanale. Mis en œuvre avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Savoie et financé majoritairement par l'Assédic à hauteur de 300 000 euros, ce projet a permis de conserver 182 emplois dans la région à travers la reprise ou la création de 36 entreprises. 64 personnes ont déjà suivi la formation proposée, 20 autres vont en bénéficier en 2008.

ÉLECTION

Geoffroy Roux de Bézieux : nouveau président de l'Unédic

Geoffroy Roux de Bézieux accède à la tête de l'Assurance chômage. Le conseil d'administration a élu le candidat du MEDEF le 14 mai dernier. Il s'est déclaré « fier et heureux de mettre son expérience de chef d'entreprise au service de la création et du retour à l'emploi ». Diplômé de l'ESSEC, Geoffroy Roux de Bézieux, 46 ans, est le PDG de Virgin Mobile France et le président de l'association patronale CroissancePlus. Il mène en parallèle une activité d'investisseur et siège au conseil d'administration de Peugeot SA.



S'engager pour Handisport

Du 28 au 30 mars dernier ont eu lieu les championnats de France open de natation Handisport à Nancy. Michel Barbesant, salarié à la DSE relation clients à l'Unédic, en était l'un des organisateurs. Son engagement s'est fait un peu par hasard il y a 3 ans. Par hasard ? Pas vraiment, car cet ancien sportif s'est investi avec 11 autres connaissances dans l'organisation de l'événement sportif par amitié avec la présidente de l'association Handisport Grand Nancy. La recherche de sponsors, l'optimisation du budget, la logistique, l'accueil des 220 compétiteurs internationaux et de leurs équipes ont rythmé le quotidien de l'agent pendant un an et demi. Quant aux résultats des épreuves qualificatives pour les paralympiques de Pékin 2008, 27 nouveaux records de France et 2 d'Europe ont été obtenus.



TOURNOI DE FOOTBALL DE L'ASSURANCE CHÔMAGE Le Garp Gagne 1 à 0 contre Paris



Le 17 mai, l'Assédic Picardie organisait le dernier Tournoi Footballistique de l'Assurance chômage. 16 équipes se sont affrontées en toute amitié sur le Stade de la Licorne, un lieu magique où évolue d'habitude l'équipe de l'Amiens SC (2^e ligue). Les joueurs nous ont offert un spectacle de qualité qui a vu couronner de succès l'équipe du Garp. Une tête bien placée et le Garp remportait le tournoi face aux non moins méritants joueurs de Paris.

40 millions

C'est le nombre d'appels reçus depuis le lancement du 3949.

ASSÉDIC DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Une endurance à toute épreuve

Deux agents de l'Assédic de Haute-Normandie se classent au Marathon de Paris. Jean-Claude Schreck et Stéphane Méritan ont parcouru 42,195 km à travers la capitale le 6 avril dernier. Face aux 29 706 participants à cette compétition internationale, les deux agents enregistrent une performance plus qu'honorable. Jean-Claude Schreck, 55 ans, travaillant au contentieux, 7^e participation au Marathon de Paris, se classe 6643^e (en 3h32'20"). Stéphane Méritan, technicien de la fonction allocataire, réalise son meilleur temps avec 3h52'37" (12 166^e) à son 3^e Marathon de Paris. Semi-marathons, 10 km, course trail (sur terre) complètent la saison des deux agents.

Jean-Claude Schreck s'est classé 6643^e à sa 7^e participation au Marathon de Paris et Stéphane Méritan (en médaillon) a réalisé son meilleur score avec 3h52'37" à sa 3^e participation au Marathon de Paris.



Emploi

p. 6 Intempéries 2007
L'Assédic de la Martinique
se mobilise pour les sinistrés



p. 8 Enquête BMO
Les Assédic en « formation »
de combat



Retour sur les actions innovantes mises en place par l'Assédic de la Martinique pour venir en aide aux sinistrés touchés par les intempéries de 2007.
Page 6.

L'Assédic de la Martinique se



Un cyclone dévastateur en août, un fort séisme en novembre... Les catastrophes naturelles se sont succédé à la Martinique en 2007, perturbant gravement l'activité des entreprises et mettant au chômage technique des milliers de salariés. Retour sur les actions innovantes mises en place par l'Assédic de la Martinique pour venir en aide aux sinistrés.

« Un traitement accéléré des dossiers »



Pierre Monteux,
Directeur général de Banamart,
coopérative réunissant
375 producteurs de bananes
de la Martinique

« Les producteurs de bananes de Banamart représentent 92% de la production de la Martinique et emploient plus de 3500 salariés agricoles. Les plantations ayant été détruites pratiquement à 100% par le cyclone Dean, il nous a fallu mettre en œuvre un dispositif social pour l'ensemble de ce personnel. Une convention a été très rapidement signée avec la Direction départementale du travail. Le traitement des dossiers a ensuite été accéléré grâce à une parfaite fluidité dans la transmission des informations entre Banamart, l'État et l'Assédic. Parallèlement, le Fafsea a initié des formations ; 1 200 ouvriers agricoles ont reçu 241 jours de formation. Coopération entre les différents acteurs, implication et adaptabilité de l'Assédic alternant entre périodes de chômage et de formation, remboursements très rapides pour les employeurs ; tout le dispositif a contribué à la relance de la filière de la banane. »

2007 restera dans les mémoires comme une

année noire pour les Martiniquais ! Balayée par les vents dévastateurs du cyclone Dean le 17 août, l'île se relève à peine de ses blessures qu'elle est secouée, le 29 novembre dernier, par un tremblement de terre de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter. Si ce second événement a semé la panique dans la population, il n'a pas provoqué de dégâts importants, contrairement au cyclone Dean qui a notamment détruit la totalité de la production de bananes, et causé l'arrêt quasi total de toute production dans l'île pendant une bonne semaine.

SOLIDARITÉ, RÉACTIVITÉ ET MISE EN COMMUN DES COMPÉTENCES

« Les locaux de l'Assédic ayant été épargnés, nous avons pu reprendre très rapidement notre activité », se souvient Philippe Lacour, Sous-Directeur de l'Assédic de la Martinique. Mais sur l'île, les dégâts étaient tels que les premières estimations évaluaient entre 5000 et 7000 le nombre d'employeurs susceptibles de déposer une demande de chômage partiel, toutes activités confondues. « Quant à l'ensemble des travailleurs

mobilise pour les sinistrés

L'implication et l'efficacité des agents de l'Assédic de la Martinique (photo de droite) ont fait le succès du dispositif d'urgence déployé pour venir en aide aux salariés et employeurs sinistrés.



des bananeraies, ils se retrouvaient sans travail pour une durée relativement longue», ajoute-t-il. Pour définir les actions à mettre en œuvre et accélérer les indemnisations, des accords ont été rapidement signés par l'Assédic avec la Direction du travail et l'Anpe. « Dans une situation de chômage partiel, une partie des allocations est versée par l'État, l'autre par l'Assédic. Pour simplifier les formalités des entreprises, nous avons mis en place un dossier unique pour l'ensemble des employeurs sinistrés et fusionné les versements. » En complément, le Fafsea, Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles, a proposé de financer un vaste plan de formation pour les salariés de la filière privés d'emploi.

UNE FORTE MOBILISATION DES AGENTS DE L'ASSÉDIC

Ces premiers accords conclus, toutes les forces se concentrent alors sur la gestion des dossiers. Des réunions d'information collective des salariés sont organisées en étroite collaboration avec l'État, l'Anpe, le Fafsea et l'Assédic. Leur objectif : instruire rapidement les dossiers d'indemnisation. Le dispositif est efficace puisque toutes les formalités individuelles sont réglées à la fin de chaque réunion. « Pourtant, 2500 chômeurs supplémentaires à traiter en un mois, ce n'est pas rien ! » remarque Philippe Lacour. Pour gérer le volet administratif des dossiers, des employés sont recrutés en CDD. Et pour la partie gestion des comptes des employeurs et demandeurs

d'emploi, une forte mobilisation des agents de la métropole sont venus prêter main forte à leurs collègues martiniquais. Le service informatique (DSI, DMP, DSE) a de son côté travaillé sur le fusionnement des indemnités Assédic/Direction du travail. « Deux mois et demi sur des charbons ardents, une mobilisation exemplaire, un travail passionnant avec au bout la réussite puisqu'il n'y a pas eu de retard dans les paiements », conclut Philippe Lacour.

PHILIPPE LACOUR,
Sous-Directeur,
Assédic
de la Martinique.



accents



Marie-Hélène Bourgeois, Agent de la fonction allocataires, Assédic Sud-Caraïbes au Lamentin.

« Présenter le dispositif d'indemnisation »

« Je suis intervenue dans le cadre de l'information collective que nous avons donnée auprès des salariés privés d'emploi après le passage du cyclone Dean. Par souci d'efficacité, chaque intervenant avait une mission précise. La mienne était d'expliquer les droits et les obligations des demandeurs d'emploi. Le plus difficile était de faire comprendre à nos interlocuteurs qu'ils n'étaient plus, temporairement, salariés de leur entreprise mais assimilés à des demandeurs d'emploi. L'Assédic prenant partiellement en charge leur indemnisation, ils étaient donc soumis à certaines obligations : inscription comme demandeur d'emploi, actualisation mensuelle de leur situation à l'aide d'Internet, du téléphone et des bornes à disposition. Mon rôle consistait également à présenter le dispositif d'indemnisation lors des périodes de formation initiées par le Fafsea. Ces réunions ont à la fois servi à la bonne compréhension des procédures et des contraintes mais ont surtout permis de rassurer les salariés, inquiets de leur soudaine précarité. »





Les Assédic en « formation » de combat

FORMATIONS CONVENTIONNÉES

Hausse de 2,4% du nombre de bénéficiaires en 2007

Le recensement des besoins en main-d'œuvre est un véritable outil d'aide à la décision pour les Assédic. Il leur permet d'adapter leur effort de financement de formations pour pourvoir en main-d'œuvre qualifiée les secteurs porteurs et les métiers en tension. Mode d'emploi...

Les formations conventionnées font l'objet d'une signature de convention entre une entreprise ou une branche professionnelle, un centre de formation et l'Anpe, chargée d'orienter les candidats. D'après les résultats de l'enquête BMO 2007, en 2007, le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de ces formations était de 43 523, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2006.

UN TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI DE 70%

Le budget consacré aux formations dans l'ensemble des institutions a, lui, augmenté de 32,4 %, à 189,6 millions d'euros. L'année dernière, les principaux métiers en tension concernés par des formations conventionnées appartenaient aux secteurs de la maintenance, des industries de process, des services et de la construction.

À l'issue de ces formations, le taux de retour à l'emploi a avoisiné les 70 %. À noter : le budget de 250 millions d'euros dont disposait les Assédic, pour l'année 2007 en vue de la formation des demandeurs d'emploi indemnisés, a été consommé à 98,1 %.

L'enquête sur les besoins en main-d'œuvre 2008 (BMO) met en lumière une croissance des intentions d'embauche des entreprises mais également une progression des métiers en tension. Pour y faire face, les Assédic mettent en place, avec des partenaires, des formations conventionnées. Exemple dans l'Assédic des Pays de la Loire.

Une hausse encore plus forte qu'en 2007. C'est ce qui caractérise l'évolution des intentions d'embauche des entreprises, mise en lumière par l'enquête sur les besoins en main-d'œuvre 2008 (BMO) réalisée auprès des établissements affiliés à l'Unédic. Le nombre de projets de recrutement progresse de 6,1 % (pour une hausse de 2,4 % en 2007) et avoisine 1,3 million, soit 74 900 intentions d'embauche supplémentaires. L'enquête indique que plus d'un établissement sur cinq (23 %) envisage au moins un recrutement cette année. Ce sont les établissements



employant plus de 20 salariés qui affichent les plus importantes perspectives d'embauche.

LE BOOM DES MÉTIERS DE SERVICES

Sur le plan sectoriel, l'enquête montre que les professions liées aux services à la personne (employés de l'hôtellerie, animateurs socio-culturels, cuisiniers ou employés de maison...) représentent la part la plus importante des intentions d'embauche. Les professionnels des services aux entreprises (agents d'entretien, agents et hôtesses d'accueil...) figurent également parmi les profils les plus recherchés. À l'opposé, la reprise des intentions d'embauche observée l'an dernier dans la construction s'infléchit fortement : les projets formulés cette année par les employeurs du BTP ne progressent que de 3 000 unités.

RECRUTEMENTS « DIFFICILES » : +5,1 %

Fort logiquement, l'orientation à la hausse des projets de recrutement s'accompagne d'un accroissement des difficultés d'embauche. Ainsi, la proportion des recrutements considérés comme « problématiques » par les employeurs progresse de 5,1 points, pour atteindre 51,1 %, ce qui correspond à 664 000 projets. Toutes les catégories d'établissements sont concernées par cette évolution, mais plus particulièrement les unités employant plus de 200 salariés.

ASSÉDIC DES PAYS DE LA LOIRE

À FOND... LA FORMATION

Dans les Pays de la Loire, la dynamique de création d'emplois se traduit par une augmentation des métiers en tension. Pour faire face aux besoins des entreprises diagnostiqués dans l'enquête BMO, l'Assédic a mis en place, en 2007, 200 formations conventionnées et ouvert 1 800 places de stage. Reportage.



HERVÉ BONNET,

Responsable des Études et Statistiques, Assédic des Pays de la Loire.

Au sein de l'Assédic des Pays de la Loire, on se félicite des bons résultats de l'enquête BMO 2008. « L'indicateur est de nouveau à la hausse, alors qu'il s'était stabilisé l'an dernier », annonce Hervé Bonnet, responsable Études et Statistiques. Ainsi, les intentions d'embauche ont progressé de plus de 16 % dans la région, atteignant 77 650 projets de recru- ▶

3 QUESTIONS À



DANIÈLE COISNE,

Chargée de mission partenariale à l'Assédic des Pays de la Loire.

« À CHOLET, UNE FORMATION DIPLÔMANTE »

Pourquoi avez-vous mis en place une formation conventionnée d'installateur thermique et sanitaire à Cholet ?

L'enquête BMO 2007 a révélé qu'il s'agissait d'un métier en tension. Nous avons constaté que, sur le bassin de Cholet, beaucoup d'entreprises artisanales étaient susceptibles de cesser à moyen terme leur activité, en l'absence d'un repreneur potentiel. La législation française veut en effet qu'un chef d'entreprise d'installation thermique et sanitaire dispose du diplôme nécessaire pour exercer.

Quels partenaires avez-vous impliqués, pour quel cursus ?

Cette formation longue de 1 435 heures a été élaborée dans le cadre d'un protocole de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Cholet et mise en œuvre par son centre de formation, afin de profiter de ses infrastructures.

Quel bilan dressez-vous ?

De janvier à novembre 2007, 12 stagiaires ont suivi cette formation, à l'issue de laquelle 11 d'entre eux ont obtenu le titre professionnel requis pour exercer. Depuis, certains ont créé leur entreprise, d'autres travaillent en CDI tandis que d'autres encore ont choisi l'intérim, tout cela offrant un panel varié de retour à l'emploi.

► tement. Plus d'une entreprise sur quatre envisage de recruter.

« Le taux de métiers en tension est en nette progression, constate Hervé Bonnet. La proportion de métiers jugés difficiles à pourvoir s'élève à 54,6 %, contre 47,6 % en 2007. »

14 PROGRAMMEURS RECRUTÉS SUR 15 FORMÉS

Une des principales formations conventionnées, mise en place en 2007, a concerné le métier de programmeur. Elle a été organisée en partenariat avec une grande SSII. Cette formation de deux mois et demi a concerné 13 demandeurs d'emploi. **In fine**, 11 d'entre eux ont été recrutés par l'entreprise en CDI. Les formations conventionnées qui ont été montées en 2007, s'appliquent à des secteurs d'activités divers et variés, tel que le métier de transporteur routier de marchandises et celui d'installateur thermique et sanitaire à Cholet.



Vincent Mutzenhardt,
ex-demandeur d'emploi (Nantes)



Joachim Fernandes,
ex-demandeur d'emploi
(Cholet)

« Une formation pour créer mon entreprise »

« Au départ, je dispose d'un CAP de carrossier. J'ai travaillé près de cinq ans dans une entreprise de plomberie-chauffage. Malheureusement, elle a dû fermer ses portes. J'ai donc accueilli la proposition de l'Assédic avec enthousiasme. J'ai suivi la formation conventionnée d'installateur thermique et sanitaire dans le but d'obtenir le titre professionnel et de m'installer à mon compte. Dès que j'ai obtenu ce titre, à l'issue de cette formation dispensée par les services de la chambre de commerce et d'industrie de Cholet, j'ai trouvé du travail dans ce secteur d'activité. Après ce cursus puis ces six mois en entreprise, je me sens prêt à créer la mienne. »

« Grâce à la formation d'installateur thermique et sanitaire que j'ai suivie, j'ai acquis les connaissances qui me manquaient, et j'ai eu le déclic pour m'installer à mon compte. »

« Cinq jours après le premier contact, je suis entré en formation »

« Nous étions treize demandeurs d'emploi en formation de programmeur/développeur. À la fin du stage, onze d'entre nous ont été embauchés. »

« Àgé de 29 ans aujourd'hui, j'ai fait des études d'ingénieur industriel. Inscrit en tant que demandeur d'emploi suite à un licenciement, j'ai été contacté en mars 2007 par l'Anpe des cadres qui m'a proposé une formation d'analyste programmeur/développeur informatique. J'ai passé deux entretiens, dont l'un avec l'entreprise concernée. Et cinq jours après le premier coup de fil, la formation débutait ! À l'issue de cette session de deux mois et demi, j'ai été embauché comme développeur par une SSII d'envergure nationale. Je ne pouvais pas m'attendre à mieux ! »